



LES ANS ET L'IDEE DE GRENELLE DU SPORT

Point d'étape après la journée nationale du 30 mai 2008

Le 30 mai 2008, à la Maison du Sport Français, une rencontre nationale ANS a réuni 65 participants d'origines diverses pour débattre de « *l'avenir des services publics des APS* ».

Pour engager la discussion, une table ronde a réuni 4 intervenants : Messieurs Pierre Collomb (juriste), Colin Miège (administrateur civil), Jean-Luc Rougé (Président de la FFJDA), Michel Leblanc (Inspecteur général de l'Education Nationale).

Il y a un an, le 14 mai 2007, le manifeste adopté par les ANS posait la question : « Quel va être le rôle de l'Etat ? » Aujourd'hui, un début de réponse est disponible. La note du conseil de la modernisation des politiques publiques du 4 avril 2008 fait état des premières décisions concernant le Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative :

« Regroupement des services Ministère Santé et Secrétariat d'Etat, fusion entre les directions Jeunesse et vie associative, intégration des services déconcentrés dans d'autres structures, suppression de certains CREPS, etc. » La ligne directrice est de réformer en profondeur l'organisation ministérielle, donc le service Public, en réduisant son périmètre et ses attributions, certaines étant transférées, éventuellement, aux structures territoriales. Parallèlement, il y a les décisions budgétaires : la baisse des subventions, la suppression de postes de cadres techniques (non remplacement des départs à la retraite), diminution du nombre d'athlètes sur les listes de haut niveau.

La discussion, lors de la rencontre nationale Ans, le 30 mai 2008, a mis l'accent sur le fait que le modèle français de service public et d'organisation du sport – étroitement associés – était parvenu à un stade que d'aucuns considèrent comme obsolète et incertain quant à son avenir. D'autres mettent l'accent sur son démantèlement et sa disparition programmée tout en considérant que le sport de haut niveau médiatisé peut tirer son épingle du jeu. Tous ceux qui organisent depuis longtemps, dans le mouvement sportif et au-delà, des activités associatives sans but lucratif dans une visée éducative non commerciale, pour toute la population, tous ceux qui militent pour une conception humaniste dans le milieu scolaire, au niveau local dans les clubs, dans le mouvement d'éducation populaire, en se préoccupant des conditions à réunir pour garantir la santé, l'éducation, l'information, la culture sportive et l'accès à toutes les pratiques d'activités physiques, tous les acteurs de ce vaste domaine s'interrogent sur les conséquences de ce démantèlement du service public et se posent la question : Comment réagir ensemble ?

Les ANS et l'idée de « Grenelle du Sport »

En 2004, les ANS avaient placé les travaux de leur rassemblement à Nantes sous le thème : « L'avenir du sport, c'est maintenant ! » Depuis leur création en 1991, les ANS ont pris position. Elles ont organisé des débats pluralistes associant éducateurs, dirigeants, enseignants, journalistes, médecins, élus locaux. Elles ont alerté sur l'évolution du service public, son affaiblissement, les signes de crises du modèle sportif français et recherché des solutions.

Nous avons pris connaissance du point de vue du président de la Fédération d'Athlétisme, Bernard Amsalem, qui appelle de ses vœux « un Grenelle du sport ». Il faut « réagir contre le démantèlement du système sportif français, demander le gel des dispositions en cours, obtenir d'urgence une table ronde, redynamiser le modèle démocratique sportif français qui en a bien besoin, ouvrir des perspectives d'avenir »¹ Nous avons également pris en compte les analyses d'Alain Loret, professeur doyen de la faculté des sciences du sport et de l'éducation physique de Rouen qui pense « qu'il est impératif d'inventer aujourd'hui le service public du sport des 30 prochaines années et qui milite, avec d'autres, pour l'organisation d'un véritable Grenelle du Sport »² Pour la séance de clôture du congrès organisé à Lyon les 15-17 octobre 2008, à l'occasion du salon du sport, des loisirs, du tourisme des territoires sur le thème « Quelle place au sport dans la cité ? », la question posée est : Vers un Grenelle du Sport ?

1 Référence lettre de l'économie du sport N°888 23-5-2008

2 Référence la lettre de l'économie du sport du 25 -4 - 2008 N°884.

Position ANS

L'expression « Grenelle du Sport » mérite sans doute discussion pour savoir de quoi il s'agit pour les uns et pour les autres. Mais ce qui semble acquis, pour les ANS, c'est le besoin de refondation de toute l'organisation du Sport, à la fois dans le domaine des services publics et dans les relations Etat-Mouvement Sportif, celles-ci étant de surcroît influencées par les règles européennes.

Face à cette vaste question, différents points de vues s'expriment, y compris au sein des ANS. Tout le domaine des APS est concerné. Des questions importantes sont sans réponses aujourd'hui et nécessitent des études et des débats.

- Que va devenir la structure étatique ainsi que le rôle des différents niveaux dans l'organisation générale (pouvoir central, communes, départements, régions) ?
- Comment repenser l'organisation du sport en tenant compte de l'évolution caractérisée par une coupure de plus en plus grande entre le sport spectacle olympique et non olympique et le sport pour tous, pour la population avec, entre ces deux grands pôles, l'ensemble des pratiques compétitives et de loisirs dans des formes diverses (clubs, associations, centres de loisir et de vacances etc) ?
- Faut-il commencer par changer la loi et ouvrir le débat à ce sujet ?
- Le mouvement sportif doit-il engager une réorganisation interne ?

En appui sur leur expérience, dans les limites de leurs possibilités, les ANS sont disponibles pour discuter de tous ces problèmes, y compris l'idée de Grenelle du Sport qui ne peut être qu'une initiative collective allant bien au-delà d'un rassemblement ANS du type de Montpellier (1991) ou Nantes (2004) pour être ouverte à tous ceux qui se sentent concernés aujourd'hui et être préparée en commun.

Dans la poursuite des discussions engagées lors des rencontres ANS depuis mai 2007, le Comité de Pilotage va préparer une nouvelle rencontre, fin novembre début décembre 2008, pour faire le point et continuer le débat en tenant compte de la situation après les JO de Pékin et au moment de la reprise de saison.

Le Comité de Pilotage ANS
le 3 juin 2008.